



DÉI GRÉNG

Robert Garcia
député

PL.4899

Dépôt : M. Robert Garcia

11.07.2002

4

Motion

La Chambre des députés et des députées,

- saluant la volonté du gouvernement d'entamer, après le site Belval-Ouest, la reconversion d'autres anciens sites sidérurgiques du sud du pays, suivant l'échéancier approximatif établi dans le document "Etat d'avancement du dossier des friches industrielles" présenté au parlement le 6 juin 2002,

- constatant, pour ce qui concerne le site de Rodange, que la surface à développer concerne, suivant l'étude Agiplan, uniquement 11,5 ha, alors que la surface totale du site dit "op der Fonderie" couvre plus de 50 ha,

- constatant les propositions intéressantes soumises par la "LNVL" en vue d'une utilisation mixte du site global "A la Haute Saule" ou "op der Fonderie" à Rodange,

invite le gouvernement

- à étudier la possibilité d'étendre la reconversion du site Rodange à la plus grande partie de la friche dénommée "A la Haute Saule", permettant le cas échéant d'utiliser un maximum de bâtiments issus de l'ère industrielle,

- à faire élaborer un concept d'utilisation et de mise en œuvre de la friche "A la Haute Saule" en concertation avec la commune et l'Agora.

Robert Garcia

François Bausch

Camille Gira

Jean Huss

Renée Wagener